



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

**Infolettre bimensuelle du
18 janvier 2024
#21**

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPP propose aux esprits libres une infolettre sur la laïcité en France et dans le monde dans les domaines de la culture et de la politique, de l'éducation et de l'enseignement, de la société et du féminisme, de l'humanisme et de la liberté de conscience.

Nous ne prétendons pas couvrir l'ensemble des domaines où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu mais donner un aperçu de ce qui est diffusé.

Les articles collectés ne sont pas tous favorables à la liberté de conscience car les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et c'est justement pour permettre de mieux comprendre les dangers qui menacent celle-ci que nous mettons à disposition cette veille numérique.



ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



Le président Macron : Tartuffe de la laïcité

Cela fait plusieurs décennies que nous subissons des atteintes à notre démocratie républicaine de la part des gouvernements successifs qui maquillent leur tropisme clérical et confessionnel sous le couvert d'une pseudo-volonté de promouvoir et défendre le principe de laïcité, fondement de notre société. La dernière tartufferie est la transformation du palais présidentiel en lieu de culte.

Sommaire

1. Une succession d'actes anti-laïques et de renoncements,
2. Cerise sur le gâteau, la cérémonie religieuse à l'Élysée avec la bénédiction du Président Macron,
3. Plus qu'une erreur politique, une faute,
4. La loi du 9 décembre 1905, toute la loi.

[Lire la suite](#)

Bilans mensuels des signalements atteintes à la laïcité

Depuis la rentrée de septembre 2023, deux mois ont été marqués par des circonstances particulières : l'interdiction du port de l'abaya et du qamis en septembre, et l'attentat contre Dominique Bernard suivi des sanctions liées aux incidents durant les hommages du 16 octobre.

[Lire la suite](#)

CONCORDAT



Défendre la laïcité ou préserver l'identité locale ? Deux universitaires débattent du Concordat en Alsace-Moselle

Après une nouvelle proposition de loi de La France insoumise (LFI), une question maintes fois posée ressurgit : faut-il mettre fin au « régime spécifique des cultes » en Alsace-Moselle ? Benoit Vaillot, historien à l'université de Strasbourg, répond oui. Francis Messner, professeur conventionné en droit des religions dans la capitale alsacienne, s'y oppose. Ils en débattent pour « Marianne ».

Sommaire

1. Selon vous, le Concordat en Alsace-Moselle est-il encore légitime en 2024 ?
2. Qu'en est-il du droit social local ?
3. Pour un régime plus égalitaire, est-il préférable d'appliquer la loi de 1905 en Alsace-Moselle ou, au contraire, d'intégrer d'autres religions, telles que l'islam, dans le « régime spécifique des cultes » ?
4. Un compromis est-il possible ?
5. La proposition de loi de La France insoumise a-t-elle une chance d'aboutir ?



Laïcité : des députés LFI veulent mettre fin au Concordat en Alsace-Moselle

Analyse Deux députés LFI du Grand Est ont déposé début décembre une proposition de loi visant à abroger le régime local des cultes en Alsace-Moselle. Un texte qui suscite à nouveau des débats autour du Concordat dans la région.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien, La Croix, le 22 décembre 2023

(...)

"Ce droit local est fondé sur le Concordat signé en 1801 entre Napoléon Bonaparte et le Pape Pie VII qui place les établissements publics de culte sous la tutelle de l'État français. Lorsque la IIIe République introduit la loi de 1905, l'Alsace-Moselle fait partie, depuis 1871, du second Empire allemand. Depuis le rattachement à la France, en 1918, le régime spécifique, bien que plusieurs fois remis en cause par les partis de gauche, n'a jamais été abrogé.

La proposition de loi consiste notamment à rendre optionnel l'enseignement religieux dispensé dans les écoles publiques. En Alsace-Moselle, avec le cours de religion, les élèves ont une heure en moins sur les 24 heures d'enseignement général du tronc commun, a assuré, vendredi 21 décembre, la députée LFI Charlotte Leduc, sur Radio mélodie. Mais, pour Harold Weill, les cours de religion constituent un « véritable enrichissement en matière de vivre ensemble ». « Il ne s'agit pas de faire du prosélytisme mais d'améliorer la culture religieuse des élèves », poursuit le grand rabbin de Strasbourg.

(...)

Les députés LFI veulent également supprimer l'ensemble des subventions aux écoles privées et les avantages fiscaux pour les dons. Une décision à laquelle s'oppose fermement Bernard Xibaut, chancelier de l'archevêché de Strasbourg. « Ce qui apparaît comme une attaque anticoncordataire aurait un impact sur la France entière. Comment aurait-on reconstruit Notre-Dame de Paris sans les dons ? » s'offusquait-il dans Le Figaro, mercredi 20 décembre.

Charlotte Leduc et Emmanuel Fernandes justifient leur proposition de loi par une demande des Alsaciens et des Mosellans de faire évoluer la législation en s'appuyant notamment sur un sondage de l'IFOP de 2021. Il montre que 52 % des habitants des départements concernés seraient favorables à l'abrogation du Concordat. Une tendance qu'Harold Weill explique par une diminution du nombre de pratiquants et par une forte mobilité des Français qui viennent s'installer dans la région sans comprendre l'héritage culturel du Concordat."



DEVISE NATIONALE



La ville d'Étampes épinglée par la justice pour avoir rajouté le mot "laïcité" à la devise nationale

Le maire avait fait rajouter depuis 2020 ce quatrième principe à la devise nationale qui figure sur les blasons des écoles.

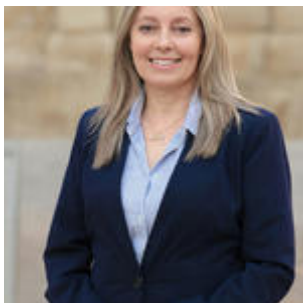
[Voir la vidéo](#)

"Liberté, égalité, fraternité, laïcité" : le maire LR d'Étampes assure qu'il ne retirera pas sa devise de ses écoles

VIDÉO | Depuis 2020, la devise "Liberté, égalité, fraternité, laïcité" figure sur le blason de toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville. La cour d'appel de Versailles ordonne à la commune de revenir à la version classique, car cet ajout est contraire au droit. Le maire LR d'Étampes.

[Voir la vidéo](#)

ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE



« Il faut livrer bataille pour le respect de la laïcité dans nos écoles »

« Aujourd'hui l'École républicaine mène la bataille la plus cruciale de son histoire. Face à l'hydre islamiste les enseignants de ce pays sont seuls, lâchés par la hiérarchie et pire que tout méprisés par ceux-là même qui fournissent des circulaires et des protocoles leur expliquant comment tenir la tranchée quand eux désertent le champ de bataille. »

[Lire la suite](#)

ÉCOLE STANISLAS



« Pas d'ambiance sexiste et homophobe » : le directeur des classes préparatoires de Stanislas répond aux accusations

Louis Manaranche répond sur France Info aux accusations de « dérives » issues du rapport révélé par Mediapart, et dément toute tentative de dissimulation des faits reprochés à l'établissement privé catholique.

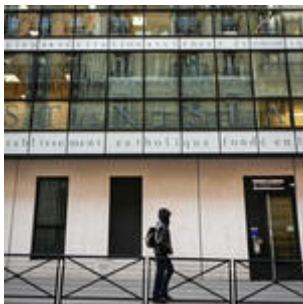
[Lire la suite](#)



France : après les révélations de Mediapart, l'établissement privé Stanislas dans la tourmente

Un établissement scolaire privé de Paris, Stanislas, se retrouve en pleine tempête à la suite de la polémique déclenchée par la nouvelle ministre de l'Éducation nationale le week-end dernier. Amélie Oudéa-Castéra s'est justifiée d'y scolariser ses enfants alors que, dans le même temps, son ministère est accusé de n'avoir jamais publié un rapport d'inspection sur ce groupe scolaire. La mairie de Paris a d'ores et déjà annoncé qu'elle suspendait tous ses financements à l'établissement.

[Lire la suite](#)



Stanislas : la liberté de l'école privée sous contrat en question

Explication | Le rapport d'inspection sur l'école parisienne Stanislas révélé le 16 janvier soulève la question de la liberté et des obligations auxquelles sont tenus les établissements privés sous contrat. Il relance le débat sur le contrôle de l'État qui reste dans les faits assez léger.

 *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*
Article issu du quotidien, La Croix, le 18 janvier 2024

Ces derniers mois, plusieurs affaires ont affecté des établissements privés sous contrat. Dernier en date : Stanislas, ensemble scolaire parisien d'excellence où la nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castéra a scolarisé ses enfants (elle a annoncé jeudi 18 janvier se « déporter des actes relatifs à l'établissement »). Un rapport d'une mission d'inspection révélé par Mediapart, le 16 janvier, pointe des « dérives » dans l'application du contrat d'association qui le lie à l'État. Dans la foulée, la mairie de Paris a annoncé couper sa subvention annuelle. Une affaire qui place sous la lumière le fonctionnement particulier des établissements sous contrat.

Sommaire

1. Qu'est-ce que le contrat d'association ?
2. Est-ce que le catéchisme peut être obligatoire ?
3. Comment s'exerce le contrôle des établissements ?
4. Tous les établissements sont-ils placés au même régime de contrôle ?



La Story de Mohamed Bouhafsi - École Stanislas : un rapport "caché" dévoilé par Mediapart - Extrait vidéo C à vous

La Story de Mohamed Bouhafsi - École Stanislas : un rapport "caché" dévoilé par Mediapart.

[Voir la vidéo](#)

Après la publication du rapport sur Stanislas, la mairie de Paris suspend « provisoirement » son financement à l'établissement

RÉCIT | En pleine polémique liée à la scolarisation des enfants de la ministre Amélie Oudéa-Castéra dans cet établissement privé parisien, Mediapart a publié les conclusions d'une enquête administrative de l'Igesr datant de juillet 2023.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien, Le Figaro, le 17 janvier 2024

(...)

"Mais les résultats de cette enquête, transmise à l'été 2023 à la direction de l'enseignement catholique de Paris et à la Rue de Grenelle, n'avaient jamais été communiqués publiquement. « Les rapports consécutifs à une enquête administrative sur la situation spécifique d'un établissement ne font pas l'objet de publication », précise le ministère de l'Éducation nationale au Figaro. Un rapport resté confidentiel donc, jusqu'à ce que Mediapart ne le dévoile ce mardi dans son intégralité. Chiara*, dont le fils est scolarisé à « Stan » depuis sept ans, « regrette » d'ailleurs que la publication de ce rapport se fasse « en pleine polémique liée à la ministre ». « J'aurais aimé ne pas l'apprendre de cette manière-là », soupire-t-elle. Un sentiment largement partagé. Ce qui a poussé la direction à décider de réunir la communauté éducative dans les jours qui viennent afin de « prendre la parole » et de « répondre aux questions ».

(...)

Par ailleurs, si dans le premier degré la proportion garçons-filles est la même que celle de l'académie, les garçons sont surreprésentés dans le second degré et dans les formations post-bac, le rapport notant que l'« introduction de la mixité » dans les années 80-90 « n'a pas encore permis d'installer la parité » et que cet ancien établissement de garçons « continue de fait à accorder [à ces derniers] une place privilégiée ». Les inspecteurs généraux estiment que cette place des garçons et « une culture de la non-mixité » peuvent « favoriser un climat propice à l'homophobie » - une analyse jugée « tendancieuse » par plusieurs membres de la communauté éducative de Stanislas. Les auteurs du rapport relèvent qu'ils n'ont recueilli aucun témoignage sur des propos homophobes qui auraient pu être tenus par des enseignants, mais que « quelques retours font état d'interpellations de cette nature entre élèves ».

Le rapport fait état de l'existence de nombreuses règles vestimentaires pour tous avec une attention particulière à la tenue des filles, les inspecteurs estimant que « ce niveau de détails relève du sexisme ». « C'est lié à une plus grande 'créativité' de leur part en matière de vêtements », a répondu le directeur Frédéric Gautier, cité dans le rapport. Plusieurs témoins ont cependant déclaré qu'en pratique, l'application des règles vestimentaires s'était assouplie ces dernières années.

(...)

Le rapport se conclut par une liste de quatorze recommandations. Ce mercredi 17 janvier, sur France 2, Amélie Oudéa-Castéra a promis qu'elles seraient « suivies avec toute la rigueur nécessaire ». Elle a par ailleurs rappelé que le « seul cas d'homophobie » relevé par l'Igesr - le parent d'élève assurant des séances d'instruction religieuse à titre bénévole remercié par Stanislas après des propos « inappropriés, susceptibles pour certains d'être qualifiés pénalement en raison de leur caractère homophobe » - « faisait l'objet d'un signalement via la procédure de l'article 40 ». Contacté pour en savoir plus, le parquet de Paris n'a pas répondu aux sollicitations du Figaro.

Sur les quatorze préconisations, quatre sont adressées directement à l'établissement. Les deux premières concernent la catéchèse, Stanislas étant encouragé à « veiller à ce que les activités de catéchèse et de pastorale soient facultatives et n'empiètent pas sur les enseignements » et à « renforcer le contrôle sur les intervenants dans la catéchèse et l'information sur leurs responsabilités, afin de prévenir les propos contraires aux valeurs de la République, voire pénalement répréhensibles ». Les deux dernières concernent plutôt le « projet éducatif » et les « règles de vie » de l'établissement, invité à « travailler à une évolution » pour « renforcer l'égalité filles-garçons et le respect des différences » ainsi qu'à « mettre en place un protocole [...] en cas d'incident afin de protéger les élèves de propos ou d'actes contraires aux valeurs de la République, voire pénalement répréhensibles ».

(...)

La question des cours d'instruction religieuse fait quant à elle l'objet d'une « réflexion » de fond. « Stan considère que ces séances n'attendent pas à la liberté de conscience des élèves - la préparation volontaire des sacrements relevant notamment d'autres cours. Cette ligne nous semblait pertinente par rapport aux obligations de la loi Debré. On nous propose une lecture plus restrictive. Nous allons travailler à ce que notre proposition d'instruction religieuse réponde aux obligations de la loi et de la jurisprudence tout en restant fidèle à notre caractère propre », conclut Louis Manaranche, qui estime, tout comme la direction de l'enseignement catholique parisien, que la question « dépasse largement le cadre de Stanislas ».

[Lire la suite](#)





École privée Stanislas : la justice saisie car l'établissement « piétine la République »

Les sénateurs Ian Brossat et Pierre Ouzoulias et l'association SOS Homophobie demandent le déconventionnement de l'établissement privé catholique pour lui retirer ses financements publics.

Sommaire

1. « Cet établissement met en danger les élèves »,
2. Des financements publics importants.

[Lire la suite](#)



Atteintes à la laïcité : « double faute » pour Stanislas

Alors que l'établissement parisien Stanislas est au cœur de l'actualité, Médiapart a obtenu le rapport de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche rendu en août au ministre Attal. C'était le ministre Ndiaye qui avait diligenté l'enquête administrative à la suite d'articles de presse et témoignages de parents mettant en cause l'établissement privé sous contrat. Ce rapport d'une trentaine de pages est accablant. Il expose un système scolaire établi à l'encontre du principe de laïcité. Face à l'illégalité, le SE-Unsa exige des sanctions !

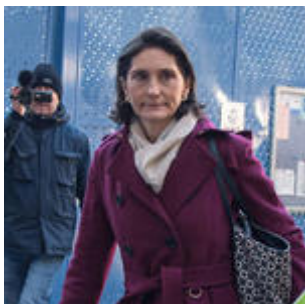
Sommaire

1. Des choix idéologiques, des pratiques illégales,
2. Un abus du caractère propre,
3. L'avis du SE-Unsa.

[Lire la suite](#)



ÉLITE DE LA RÉPUBLIQUE



Éducation nationale : le symptôme Oudéa-Castéra

Dès sa première déclaration, la ministre de l'Éducation nationale a ruiné son image auprès de ses troupes. Et a révélé une déconnexion qui en dit long sur le rapport ambivalent des élites à la République.



Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu de l'hebdomadaire, L'Obs, le 16 janvier 2024

(...)

"Le propos est d'une terrible maladresse. A fortiori lorsqu'on réside dans l'arrondissement le plus huppé de la capitale, où l'offre scolaire du public est l'une des plus qualitatives de France. Sans doute un peu moins qu'à « Stan », institution des élites conservatrices françaises qui, libre de son recrutement, scolarise respectivement 90 % et 93 % d'enfants très favorisés en collège et lycée pour 0,3 % d'enfants d'employés et d'ouvriers.

Faire de la petite école Littré un repoussoir éducatif, en dépit d'une composition sociale qui la situe parmi les plus favorisées

de France, était en tout cas le plus sûr moyen de se construire une image de grande bourgeoise coupée des réalités. Dès dimanche, « Libération » mettait la main sur « Florence », l'enseignante du jeune Vincent en petite section de maternelle lors de l'année 2009-2010. L'enfant, selon elle, ne serait resté que six mois au sein de son école, l'équipe pédagogique ayant refusé de le faire passer avec un an d'avance en moyenne section. Sur RMC, le journaliste Nicolas Poincaré, parent d'élève dans la même école, confirme une autre affirmation de « Florence » : en huit ans, il n'a jamais eu à se plaindre de « paquet d'heures » non remplacées. Résultat : lundi matin, sur France-Inter, la porte-parole du gouvernement, Prisca Thevenot, était incapable de dire si les affirmations de sa collègue étaient véridiques ou mensongères.

(...)

Cette bourde raconte aussi une autre histoire, peut-être plus inquiétante. Celle de l'endogamie des élites françaises qui, enfermées dans leur bulle cognitive, n'ont plus forcément conscience de la portée de leur parole. La ministre s'en est émue : si on l'attaquait « sur le personnel », c'est que « sur le fond » ses premiers propos en tant que chargée de l'Éducation étaient « inattaquables ». C'est une erreur d'analyse. Si ses choix de scolarisation font polémique, c'est bien qu'ils entrent en contradiction avec les assauts de républicanisme dont elle a fait preuve lors de sa prise de fonction, du « réarmement civique de notre jeunesse » à l'« appropriation des valeurs de la République, à commencer par la laïcité et les valeurs de l'engagement ».

(...)

Mais « Stan » n'est pas de ce monde-là. À l'instar de Saint-Louis-de-Gonzague (98 % d'élèves très favorisés), où Brigitte Macron a terminé sa carrière de professeure de lettres, c'est une école de formation de l'élite par l'élite. Même au sein de l'enseignement catholique, quand on s'étonne qu'il se soit à ce point embourgeoisé depuis vingt ans - alors que les pouvoirs publics le financent à hauteur de 80 % ! -, la réponse fuse : « Mais ne nous résumez pas à Stanislas ! »

(...)

Autre différence : les élites britanniques n'ont jamais eu l'idée de sauter sur leur chaise comme un cabri en disant : « la République, la République, la République ! » pour paraphraser Charles de Gaulle, le plus illustre ancien de Stanislas. Elles sont monarchistes, classistes, sûres de leur supériorité et l'assument, ouvertement."

[Lire la suite](#)



ÉMISSION RELIGIEUSE



Du « Jour du Seigneur » aux croisades morales de CNews

Le Jour du Seigneur vient de fêter ses 75 ans. Émission emblématique du service public par sa longévité, elle s'inscrit dans un processus ancien d'influence de l'Église au sein des médias. Si les émissions religieuses font désormais partie du « patrimoine » de la télévision publique, elles ne manquent pas d'interroger le principe de laïcité.

Sommaire

1. Des causeries religieuses aux radio-sermons,
2. L'introduction des émissions religieuses à la télévision,
3. La première messe télévisée,
4. Émissions religieuses : une entorse au principe de laïcité ?
5. Un monopole du sens ?
6. CNews et croisade morale.

[Lire la suite](#)

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ



Établissements privés sous contrat et hors contrat : quelles différences ?

Les parents sont nombreux à inscrire leurs enfants en école privée. Toutefois, le secteur se distingue par deux dispositifs différents.

Sommaire

1. Des frais bien plus élevés dans le hors contrat,
2. Un programme à respecter pour le privé sous contrat.

[Lire la suite](#)

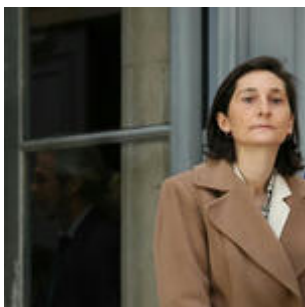
Écoles privées : tout savoir sur l'enseignement dans le privé

En France, il existe 7 500 établissements privés sous contrat. Quelles sont les règles, combien coûte la scolarité, quelles sont les raisons qui poussent les parents à payer pour l'éducation de leurs enfants ? RTL vous explique tout.

Sommaire

1. Choisir le privé pour quelles raisons ?
2. Quel coût ?

[Écouter la suite](#)



La nouvelle ministre de l'Éducation s'explique sur son choix du privé pour ses enfants

À peine nommée, la ministre de l'Éducation Amélie Oudéa-Castéra a affronté vendredi sa première polémique en justifiant sa décision de transférer ses enfants du public au privé par sa "frustration" devant "les paquets d'heures" d'enseignement non remplacées lors des absences de professeurs.

[Lire la suite](#)

Henri Peña-Ruiz : "Madame Oudéa-Castéra, présenter l'école privée comme un remède est scandaleux"

Philosophe auteur de « Qu'est-ce que l'école ? » (Gallimard) et du « Dictionnaire amoureux de la laïcité » (Plon), Henri Peña-Ruiz estime que les propos de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, sur l'école publique sont honteux.

« Mon mari et moi avons vu des "paquets d'heures pas sérieusement remplacées" (sic !). À un moment, on en a eu marre (sic !). Comme des centaines de milliers de familles qui, à un moment, ont fait le choix d'aller chercher une solution différente. »
Commentaire.

[Lire la suite](#)

La laïcité mise à mal dans des établissements privés sous contrat

Le Snep-Unsa dévoile les résultats d'une enquête qu'il a mené auprès des enseignants, agents publics, des établissements privés en contrat avec l'État. Selon le syndicat, les « résultats sont inquiétants ». 27 % seulement des répondants déclarent que la loi sur l'affichage des symboles de la République est respectée. 26 % pour celle qui concerne l'affichage de la déclaration des droits de l'homme.

[Lire la suite](#)

Religion, éducation à la sexualité... Quelles sont les obligations des établissements privés sous contrat ?

Les établissements privés sous contrat, qu'ils soient de confession catholique, juive ou musulmane, sont soumis à des obligations sous peine de rupture du contrat établi avec l'État français. Une question qui revient sur le devant de la scène avec la polémique entourant le groupe privé Stanislas.

Sommaire

1. Un projet éducatif libre pour chaque établissement,
2. Enseignement culturel vs enseignement culturel,
3. Contraception, IVG et éducation à la sexualité,
4. Les contrôles et les sanctions.

[Lire la suite](#)



"Moins de grèves", "meilleures chances", "éducation à l'ancienne"... Des parents expliquent pourquoi ils ont choisi l'enseignement privé pour leurs enfants

La polémique née de l'inscription dans le privé des enfants de la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, a relancé le débat sur ce choix, qui concerne près d'un élève sur cinq en France.

Sommaire

1. Les postes vacants et les remplaçants contractuels comme repoussoirs,
2. Une image d'excellence entretenue par le tri des élèves,
3. De l'entre-soi et la promesse de "bonnes fréquentations".

[Lire la suite](#)



ÉVANGÉLISME



En France, "les évangéliques se déploient sur les mêmes territoires que ceux sur lesquels s'implante l'islam"

Rédacteur en chef à France info, Benjamin Dard a enquêté, dans « Évangéliques les nouveaux croisés » (L'observatoire), sur un courant religieux mal connu, mais en pleine croissance : le protestantisme évangélique. Il en débat avec Henrik Lindell, journaliste à « La Vie », bon connaisseur du sujet.

Deux élections à deux ans d'intervalle ont mis en lumière les évangéliques, pour le pire. Le 8 novembre 2016, Donald Trump est élu à la tête des États-Unis. Le 28 octobre 2018, Jair Bolsonaro remporte l'élection présidentielle brésilienne. Deux chefs d'État qui se situent très à droite et dont l'élection n'aurait pas été possible sans un soutien massif des évangéliques. Peut-on craindre un phénomène similaire en France, où une église ouvre tous les dix jours ?



Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu de l'hebdomadaire, Marianne, le 8 janvier 2024

Rédacteur en chef à France info, Benjamin Dard a enquêté, dans « Évangéliques les nouveaux croisés » (L'observatoire), sur un courant religieux mal connu, mais en pleine croissance : le protestantisme évangélique. Il en débat avec Henrik Lindell, journaliste à « La Vie », bon connaisseur du sujet. Deux élections à deux ans d'intervalle ont mis en lumière les évangéliques, pour le pire. Le 8 novembre 2016, Donald Trump est élu à la tête des États-Unis. Le 28 octobre 2018, Jair Bolsonaro remporte l'élection présidentielle brésilienne. Deux chefs d'État qui se situent très à droite et dont l'élection n'aurait pas été possible sans un soutien massif des évangéliques. Peut-on craindre un

phénomène similaire en France, où une église ouvre tous les dix jours ?

Sommaire

1. Qui sont les évangéliques ? Quelles sont leurs principales caractéristiques sociologiques et théologiques ?
2. L'évangélisme semble surtout très présent en banlieue parisienne, à cause de l'immigration, et en Alsace pour des raisons historiques. Est-ce le cas ?
3. Sur quoi se distinguent-ils des protestants « classiques », luthériens ou calvinistes ?

4. Les évangéliques se caractérisent par leur prosélytisme et vont parfois jusqu'à prêcher dans les transports en commun. Est-ce que cela pose des problèmes du point de vue de la laïcité ?

"Il y a aussi du prosélytisme évangélique dans le cadre hospitalier. Une directrice de l'établissement hospitalier que j'ai interrogée m'a dit qu'elle avait signifié à ses praticiens que ces types de pratiques n'étaient pas admis. Elle est également dû recadrer un intervenant extérieur. Dans une France complètement sécularisée et attachée au dogme de la laïcité, c'est une religion qui va sans doute poser des problèmes, même si je ne sais pas si ce sera majeur.

(...)

Il y a cependant un problème structurel chez les évangéliques : ils sont mal encadrés. Il y a des croyants trop excités, qui manquent de culture et qui obtiennent une trop grande place. C'est la structure même de l'évangélisme qui provoque ce phénomène."

5. Les évangéliques peuvent-ils faire émerger une droite chrétienne en France ?
6. Justement, à quel degré les dérives sectaires sont-elles aussi à craindre ?

[Lire la suite](#)



FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES



"Séparatisme des riches": faut-il arrêter de financer les écoles privées?

En marge de la polémique sur la scolarisation des enfants de la ministre de l'Education nationale Amélie Oudéa-Castéra, le député LFI Alexis Corbière appelle à cesser le financement des écoles privées. Son collègue Paul Vannier tempère et veut revoir le financement de certains établissements, comme Stanislas.

[Voir la vidéo](#)





L'enseignement privé est-il en train de gagner la bataille de l'éducation ?

Amélie Oudéa-Castéra, ministre de l'Éducation nationale, se défend d'avoir inscrit ses enfants dans l'enseignement privé. Si elle n'est pas la première, cette affaire alimente une crainte de plus en plus vive : celle de voir l'école privée gagner la bataille de l'éducation.

[Écouter la suite](#)



Dérives subventionnées avec l'argent public : l'enseignement privé hors de contrôle

Malgré les importantes dotations de l'Etat et des collectivités, le dysfonctionnement des mécanismes de contrôle favorise les abus et certains établissements en profitent pour cultiver l'opacité sur l'utilisation de ces subventions. Au point qu'un nombre croissant de professeurs et de parents d'élèves s'organisent, malgré les pressions, pour dénoncer ces pratiques.

 *Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :*
Article issu du quotidien, Libération, le 18 janvier 2024

"En France, le privé sous contrat, qui représente 7 500 établissements à 96 % catholiques, n'a en réalité de privé que le nom : tous carburent avec de l'argent public, couvrant plus de 75 % de leurs frais de fonctionnement. C'est la loi Debré de 1959, un peu bancal depuis le début et adoptée sur le fil, qui organise les choses. Les droits et les contreparties : l'accueil sans distinction des enfants, le respect des programmes scolaires et du strict principe de laïcité pendant les heures de cours.

(...)

Car aujourd'hui, le privé est en roue libre. Les mécanismes de contrôle ne fonctionnent pas. La Cour des comptes l'a écrit dans un rapport paru en juin, le premier consacré à l'enseignement privé : «Le contrôle financier des établissements privés sous contrat [...] n'est pas mis en oeuvre ; le contrôle pédagogique [...] est exercé de manière minimaliste ; le contrôle administratif [...] n'est mobilisé que ponctuellement lorsqu'un problème est signalé.» Libération a passé une tête dans l'univers opaque du privé. Si nombre d'établissements respectent les règles et se démènent parfois avec peu de moyens, le manque de contrôle, systémique, de la part de l'Etat ouvre la porte aux abus et aux dérives, parfois caricaturales."

Sommaire

1. L'argent public, le grand flou,
2. Les tarifs varient du simple au vingtuple,
3. Les Ogec, petits arrangements entre amis,
4. Détournement d'heures d'enseignement à la pelle La loi du silence, des professeurs et des parents d'élèves.

[Lire la suite](#)



HUMANISME



Testament d'un scientifique à l'automne de sa vie : quel Humanisme au XXI^e siècle ? | La Libre

En équilibre précaire, l'être humain est projeté dans la vie un peu comme une bille dans un jeu de flipper sans que l'on ne lui donne les règles. Si notre raison se révolte devant l'absurdité du monde, voici de quoi donner sens et fait résonner notre vie intérieure.

Sommaire

1. Affronter le "Tilt ! Game Over !"
2. "Le cœur a ses raisons..."
3. La prétention des religions,
4. Seul dans notre quête,
5. L'art et les personnes éclairantes,
6. Les mystiques,
7. Une folle espérance.

[Lire la suite](#)

IMAM DÉTACHÉ



Fin de l'accueil d'imams "détachés" en France : "C'est nécessaire, peut-être, mais ce n'est pas suffisant", pour le grand imam de Bordeaux

Tareq Oubrou pointe surtout un "séparatisme qui se développe sur les réseaux sociaux" et appelle à "un programme pédagogique de la formation des imams qui prend en considération la réalité laïque française".

[Lire la suite](#)

ISLAMISME



Boualem Sansal : « L'avenir appartient à la science, il n'y a plus rien à attendre des religions »

L'écrivain algérien livre un roman de science-fiction, « Vivre », qui lui permet d'évoquer plus librement le temps présent. Conversation à bâtons rompus sur la littérature, la science et l'islamisme.

» Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :
Article issu du quotidien, Le Monde, le 12 janvier 2024

Dans le nouveau roman de l'écrivain algérien Boualem Sansal, né en 1949, Vivre. Le compte à rebours , la Terre est vouée à disparaître dans un trou noir. Les religions, à rebours de la science, se montrent impuissantes à saisir la réalité de la catastrophe et les échappatoires possibles. Le romancier s'explique sur les liens entre cette dystopie désespérée et ironique et certains phénomènes de l'actualité.

Sommaire

1. Les promesses de la science, de la physique quantique en particulier, sont-elles à même de consoler des malheurs du présent ?

"Oui, l'avenir appartient à la science, et l'on voit bien qu'il n'y a plus rien à attendre des religions, de la Bible, du Coran ou des Veda. On ne peut par ailleurs ôter à l'homme le désir de trouver « la » solution qui le mettrait à l'abri de la souffrance et de la mort. Certains ont placé leur confiance dans des Olympe, des dieux, et dans le Dieu unique. Mais cela ne vaut plus rien face aux perspectives ouvertes par les ordinateurs quantiques et l'intelligence artificielle, qui multiplient à l'infini les capacités humaines de concevoir l'univers. Ainsi l'idée d'un temps linéaire où se succèdent passé, présent, futur se montre-t-elle fausse. En réalité, passé, présent et futur sont intriqués. C'est cela que j'ai voulu mettre en scène dans mon roman."

2. Les héros doivent choisir les « élus » qui seront admis dans le vaisseau de sauvetage interstellaire. Leur difficulté à s'accorder sur un critère n'illustre-t-elle pas, a contrario, la compassion que nous devons éprouver à l'égard de ceux qui ne nous ressemblent pas, celle que l'on trouve à divers endroits de votre œuvre, en particulier dans « Le Village de l'Allemand »(Gallimard, 2008) ?

"La compassion nous sort effectivement de notre tête-à-tête avec nous-mêmes. Au début, Jason et Paolo, les protagonistes de Vivre, sont isolés. Ils ont le choix de conserver la vérité comme instrument de puissance ou de la partager avec les autres. Qui doivent-ils sélectionner pour échapper à l'apocalypse qui menace la planète ? Doit-on abandonner ceux qui sont différents de nous ? Les religions se posent ce genre de problèmes, mais le prophète y demeure un homme seul. D'où la méfiance qu'il suscite depuis Moïse jusqu'au dernier, Mahomet. Des candidats à la prophétie sont d'ailleurs rejetés depuis longtemps, de Sabbataï Zevi [1626-1676, « faux messie » juif] à Raël [gourou].

La symbolique de l'arche de Noé a été très importante pour moi. Noé ne se contente pas d'annoncer la catastrophe - qu'elle soit naturelle ou qu'elle vienne des dieux - en attendant le salut. Il construit la machine qui va sauver l'humanité. En ce sens, il devient le plus important des prophètes à mes yeux, et un révolutionnaire. Il met l'homme face à ses responsabilités en lui disant : « Sauve-toi toi-même. »"

3. Pour quelle raison, après l'anticipation dans « 2084. La fin du monde »(Gallimard, 2015), avez-vous opté pour le style de la science-fiction, en y rendant hommage au « grand Asimov » (Isaac Asimov, 1920-1992) ?

4. Pensez-vous que les massacres du 7 octobre 2023 ont mis un terme à la normalisation entre les adversaires, peut-être préfigurée par votre « Abraham »(Gallimard, 2020) ?

[Lire la suite](#)

Boualem Sansal : « Contre l'islamisme, la France a perdu le combat depuis longtemps »

ENTRETIEN | L'écrivain algérien, qui publie « Vivre », un roman d'inspiration apocalyptique, appelle notre pays à prendre enfin la mesure du danger auquel il est confronté.

[Lire la suite](#)

JEU D'ÉVASION



La Fracture, le dernier Escape Game dystopique et immersif sur la laïcité

2150, la France est divisée en 2 : La Confédération des Croyants Unis (CCU) et l'Union des Irréligieux (UI). Dans la CCU, manquer une prière publique vous envoie directement en prison ; dans l'UI, exprimer sa croyance est interdit et vous condamne à la même peine.

Vous voilà plongés dans le nouveau jeu de MindQuest Games, un Escape Game dystopique et immersif : La Fracture, un monde sans laïcité.

Le jeu est conçu pour 2 à 4 joueurs. Vous appartenez à la CCU ou à l'UI et, pour la première fois, vous allez entrer en contact avec un membre de l'autre nation. Mais, pour rétablir la communication, il vous faudra d'abord réussir le premier mini-jeu de simulation qui permet de réparer les circuits de communication entre vos 2 nations.

(...)

En conclusion, La Fracture, un monde sans laïcité est bien plus qu'un jeu en ligne. C'est une réflexion profonde sur la liberté à travers la vision d'une société divisée qui a oublié les valeurs démocratiques. Ce jeu intelligent évite l'écueil de la stigmatisation des religions et nous pousse à réfléchir aux questions fondamentales que pose notre société actuelle.

Un jeu à ne pas manquer pour celles et ceux qui cherchent à allier divertissement et réflexion intellectuelle. Fait rare et très appréciable, l'éditeur MindQuest Games a décidé de rendre cet Escape Game gratuit et accessible à tout le monde.

[Voir la vidéo](#)



La fracture, un monde sans laïcité - Jeu Gratuit

www.escapelaicite.com

Un Escape Game digital pour 2 à 4 joueurs, dystopique et immersif et GRATUIT sur la laïcité.

[Voir la vidéo](#)



Un escape game sur la laïcité - Ussel (19200)

Un espace game pour apprendre aux jeunes de SEGPA ce qu'est la laïcité, c'est l'outil innovant choisi par le collège pour aborder un thème encore méconnu des élèves.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN ALLEMAGNE



En Allemagne, la laïcité n'interdit pas les crucifix sur les bâtiments publics, estime la justice

La cour administrative fédérale a estimé que l'État de Bavière a le droit d'afficher un crucifix sur les bâtiments officiels. Cette décision symbolique avait été prise par le ministre-président de Bavière, le conservateur Markus Söder.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



Francis Daspe, membre de LFI : "Préserver la laïcité équivaut à garantir la souveraineté populaire"

Francis Daspe, secrétaire général de l'AGAUREPS-Prométhée et membre de La France insoumise, explique en quoi pour être opérante la laïcité doit être exigeante.

La laïcité n'a pas été consensuelle. Elle a mis du temps à surmonter force obstacles et, de ce fait, à s'imposer durablement. Très longtemps, ceux qui n'en voulaient pas ne pouvaient concevoir de société stable sans une imprégnation profonde de la religion et une

acceptation plus ou moins tacite d'un contrôle social dévolu à l'Église. Dans un même élan, et en parfaite cohérence, ils récusèrent fermement toute forme républicaine au régime politique dans lequel ils entendaient vivre.

Sommaire

1. UNE LAÏCITÉ BOUSCULÉE,
2. UNE PROTECTION,
3. POUR UNE LAÏCITÉ EXIGEANTE.

[Lire la suite](#)

Comment enrayer le déclin de la laïcité ?

TRIBUNE | Le temps d'une laïcité apaisée, issue de lois tranchantes mais ayant bénéficié d'une sécularisation progressive de la société, semble lointain, observe Daniel Keller, ancien membre du conseil économique, social et environnemental.

[Lire la suite](#)

Loi immigration rejetée, SMIC augmenté et viande à la cantine au nom de la laïcité

HUMOUR | On fait le plein de bonnes nouvelles avec la loi immigration de Gérald Darmanin écartée de justesse, le SMIC qui augmentera de presque 20 euros bruts en janvier et la décision du Maire de Marignane de rendre la viande obligatoire à tous les repas des cantines scolaires par pur souci de laïcité.

[Voir la vidéo](#)

LAÏCITÉ ET ISLAM



L'Islam est-il compatible avec la laïcité à la française ?

Les atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires ne datent pas d'hier. En effet, depuis le vote de la loi de 2004 sur les signes ostensibles à l'école (à l'exception des universités), beaucoup d'actes délictueux ont été commis, le plus souvent par des élèves pratiquant la religion musulmane dans leur famille.

[Lire la suite](#)

	Études supérieures 2 ^e et 3 ^e cycle	Études supérieures 1 ^{er} cycle	Bac	Indéterminé ou sans
Est à la fois croyant et pratiquant L'islam est compatible avec la République	77	65	65	53
À propos de la pratique du monde * c'est plutôt la religion qui a raison plutôt que la science	72	77	79	77
Enfin, que les religions puissent pas accéder aux droits de la personne humaine et religieuse	67	66	67	60
Interdiction du port de l'évoque à l'école	20	15	30	53

Les musulmans et la laïcité en France. À propos d'une enquête de l'IFOP

« Au regard de ce que vous savez, diriez-vous qu'en France la laïcité, telle qu'elle est appliquée aujourd'hui par les pouvoirs publics, est discriminatoire envers les musulmans ? »

À cette question posée récemment par l'IFOP à un échantillon de musulmans habitant en France, les réponses ont été les suivantes : très discriminatoires : 44 %, assez : 34 %, pas vraiment : 11 % pas du tout : 11 %[1].

Ainsi, 78 % d'entre eux estiment que la laïcité est discriminatoire à leur égard.

Ces chiffres montrent la largeur du fossé qui existe dans les conceptions de la place de la religion dans la société et dans l'État entre les Français musulmans et les autres Français, ce que montre le tableau 1.

Sommaire

1. Tableau 1. Religion et société pour les Français musulmans et non musulmans,
2. Tableau 2. La relation à la religion chez les musulmans français selon l'âge,
3. Tableau 3. La relation à la religion selon le niveau d'études.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ OUVERTE



De quelle laïcité parlent les jeunes ?

Noël, comme chaque année, c'est le moment où le débat est relancé entre partisans d'une laïcité stricte et ceux qui défendent une laïcité plus ouverte. Et la jeunesse, Yaël, dans tout ça, comment regarde-t-elle ce vieux principe canonique de notre République ?

[Écouter la suite](#)



LIBERTÉ RELIGIEUSE



Laïcité, l'habit exhibe-t-il la croyance ? Par Dominique Trouvé, Avocat

L'interdiction de signes ou vêtements envoyant un message religieux résiste-t-elle aux droits fondamentaux ?

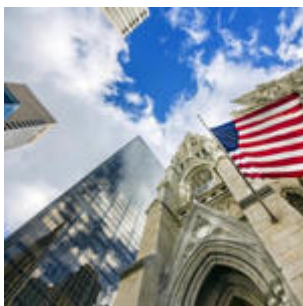
La récente classification de l'abaya dans la catégorie des vêtements manifestant ostensiblement une appartenance religieuse a posé questions juridiques au regard des principes fondamentaux de Laïcité et de liberté de religion.

L'habit exhibe-t-il la croyance ? Quand les vêtements parlent...

Sommaire

1. Le principe de Laïcité et le vêtement,
2. La Laïcité en opposition à la liberté d'expression,
3. La Laïcité et liberté de pensée, de conscience et de religion,
4. Laïcité et discrimination.

[Lire la suite](#)



La liberté religieuse menacée aux États-Unis ?

Les évêques américains ont publié le 16 janvier un rapport identifiant les principales menaces qui pèsent sur la liberté religieuse aux États-Unis dans le contexte des élections américaines. Ils alertent notamment sur une éventuelle hausse d'attaques d'églises et de fidèles en raison des positions de l'Église sur des sujets de société.

[Lire la suite](#)



Élections américaines 2024 : les évêques s'inquiètent pour la liberté religieuse

Explication | Un rapport, publié par la Conférence des évêques catholiques américains mardi 16 janvier, identifie les principales menaces pesant sur la liberté religieuse aux États-Unis. Les évêques s'inquiètent d'une probable augmentation des attaques contre l'Église catholique dans le contexte des élections américaines.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien, *La Croix*, le 17 janvier 2024

(...)

"Le rapport identifie par ailleurs plusieurs projets de loi susceptibles d'enrayer l'action de l'Église catholique aux États-Unis en 2024. « Il n'y a pas de projet de loi en 2024 plus menaçant pour la liberté religieuse que les révisions de la section 1557 du département de la santé et des services sociaux américains », annonce le texte.

Aujourd'hui, la section 1557 interdit toute discrimination des patients sur la base de leur sexe, de leurs origines, ou encore de leur âge. En 2022, le département de la santé a demandé que la liste des discriminations comprenne également toutes celles liées à l'orientation sexuelle et au genre des patients. L'Église craint qu'une telle modification oblige ses établissements médicaux à accompagner des transitions de genre.

« Cette réglementation exercerait sans aucun doute un effet paralysant sur l'exercice de la foi et de la conscience dans le domaine des soins de santé », assure le rapport, qui estime qu'il s'agirait d'une « atteinte regrettable aux protections claires de la Constitution et de la loi sur la liberté religieuse ». De la même manière, le comité dénonce une loi qui imposerait à un employeur d'accorder une demi-journée de congé payé pour qu'une salariée puisse avoir recours à un avortement."

[Lire la suite](#)



LOI DE 1905



Loi de 1905 : Carole Delga annonce la création d'un conseil régional de la laïcité et des valeurs républicaines

Ce 9 décembre 2023 en ce jour du 118ème anniversaire de la loi de 1905 et de la journée nationale de la laïcité, Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, a annoncé la création, en 2024, d'un Conseil régional de la laïcité et des valeurs républicaines.

[Lire la suite](#)



Carole Delga : « Il faut réexpliquer que la laïcité n'est pas une discrimination, mais la garantie de toutes les libertés »

La laïcité est malmenée car elle est insuffisamment promue, et il faut donc reprendre le chemin de la conviction sur ce sujet, souligne, dans une tribune au « Monde », Carole Delga, présidente du conseil régional d'Occitanie.

» Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :
Article issu du quotidien, Le Monde, le 20 décembre 2024

La laïcité est menacée car elle est devenue un instrument politique dans les mains de forces populistes ou intégristes depuis de trop nombreuses années. La laïcité est malmenée car, avouons-le, elle est insuffisamment promue. Elle est en danger, enfin, et c'est sans doute le plus grave, car elle reste insuffisamment comprise, notamment par une partie des citoyens de demain.

Nous devons donc reprendre le chemin de la conviction sur ce sujet, réaffirmer avec force que la laïcité n'est pas ce corset dogmatique décrié ici et là, mais bien la garantie d'un espace commun, constituant une nation civique. Il faut réexpliquer que la laïcité n'est pas une discrimination, mais la garantie de toutes les libertés, et d'abord celle de la liberté de conscience.

Il faut redire, encore et toujours, que la laïcité n'est pas la négation des religions, mais la possibilité pour chacun de croire, de ne pas croire et d'évoluer dans sa conscience, sans aucune

intimidation, pression et menace, sans aucune stigmatisation d'une religion plutôt qu'une autre. Il faut rappeler, sans relâche, que la laïcité est une conquête de haute lutte inscrite dans l'histoire de France.

Sommaire

1. Défendre, oui, mais surtout apprendre et transmettre,

"En continuant à faire vivre l'« esprit Charlie », la liberté de caricature, le droit au blasphème, consubstantiels du principe de laïcité. Je crois encore que c'est possible car je crois encore à un avenir de progrès et d'émancipation pour ce pays et pour les peuples. L'immense majorité de nos concitoyens reste très attachée à la laïcité. Parce que le modèle français s'oppose précisément à toute essentialisation, c'est un bouclier qui les protège."

2. Développer une laïcité de terrain, une laïcité du quotidien.

"Nous devons au contraire développer une « laïcité d'en bas », une laïcité de terrain, une laïcité du quotidien. Je veux inscrire mon action dans cette laïcité, portée au cœur par tous les anonymes qui agissent depuis des années devant les élèves, qui forment les agents publics et sensibilisent nos citoyens. C'est à eux qu'il faut donner plus de moyens pour décupler leurs actions. Car cet engagement, essentiel, doit rassembler et permettre de recréer, dans ces temps particulièrement troublés, du lien entre les Français."

[Lire la suite](#)



PÉDAGOGIE ET LAÏCITÉ



VIDÉO | "On ne guérit pas vraiment" : neuf ans après l'attentat contre "Charlie Hebdo", Riss souligne la nécessité de former chaque nouvelle génération à la laïcité

Neuf ans jour pour jour après l'attentat contre "Charlie Hebdo", le journaliste Riss, directeur de la publication, insiste sur la nécessaire défense de la laïcité et regrette la complaisance de certains pour l'idéologie islamiste.

Sommaire

1. Cela fait neuf ans jour pour jour que l'attentat de Charlie Hebdo a eu lieu. Est-ce qu'en neuf ans, il est possible de guérir ?
2. Le discours laïc est porté par une grande partie des Français, mais est-il audible pour les jeunes générations ?
3. Ce combat de la laïcité est porté notamment par les professeurs, qui ont parfois peur. Comprenez-vous cette peur ?

[Voir la vidéo](#)





Comprendre la Laïcité : un jeu d'enfants !

« Comprendre la Laïcité : un jeu d'enfants ! » (discuter, s'interroger, échanger ensemble).

[Voir la vidéo](#)



Laïcité et libertés - Réseau Canopé

Vidéo extraite d'un parcours pédagogique complet à découvrir sur le site Vinz et Lou. Les enfants comprennent que la laïcité est un cadre juridique qui garantit la liberté et l'égalité entre tous, quelle que soit la conviction de chacun.

[Voir la vidéo](#)



PORT DU HIJAB



Travailler avec le hijab en France : guide pratique pour les femmes musulmanes

Voici nos conseils pour travailler avec le hijab. Optimisation de votre candidature, exploration de carrières flexibles, télétravail et l'entrepreneuriat.

Sommaire

1. Le Hijab dans le paysage professionnel Français,
 1. 1. Que dit la loi sur le fait de travailler avec le hijab ?
 1. 2. Les défis que rencontrent les femmes voilées musulmanes,

2. Optimiser sa candidature professionnelle en portant le Hijab,
 2. 1. Préparer un CV et un profil LinkedIn attrayants,
 2. 2. Intégrer sa photo voilée de manière professionnelle et authentique,

3. Secteurs et carrières qui acceptent le Hijab,
 3. 1. Exemple d'entreprises reconnues pour leur inclusivité,
 - 3. 2. Certaines entreprises en France sont connues pour leur politique d'inclusivité et peuvent constituer de bons points de départ pour les recherches d'emploi :**

"IKEA

H&M

Amazon

La Croix Rouge

Ces entreprises ont souvent des politiques claires en matière de diversité et d'inclusion, ce qui peut se traduire par une plus grande acceptation du hijab en milieu professionnel."

3. 3. Opportunités dans le Blogging et l'E-commerce,

4. Le potentiel du télétravail pour les femmes voilées,

5. conclusion.

"En somme, les femmes musulmanes voilées en France disposent aujourd'hui de nombreuses opportunités pour s'épanouir professionnellement tout en restant fidèles à leurs convictions. Que ce soit à travers le télétravail, l'entrepreneuriat, ou des secteurs spécifiquement inclusifs, le chemin vers une carrière réussie et respectueuse du hijab est à la fois possible et gratifiant. Ces opportunités offrent un épanouissement professionnel et une fierté aux musulmanes. Vous devez alors passer le cap et tenter votre chance en mettant en pratique nos conseils."

🗣 Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

AVERTISSEMENT

Le blog de la famille musulmane. Blog tenu par une maman-maîtresse d'école, entrepreneuse.

[Lire la suite](#)



PLURALISME ET RELIGION



Droit et religion en Europe - Pluralisme et religions dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme - Presses universitaires de Strasbourg

Pluralisme et droits de l'homme font plutôt bon ménage. Le droit à la liberté (de penser, de s'exprimer, de s'associer par exemple) est inévitablement le creuset dans lequel le pluralisme puise toute sa vigueur, dopé par la montée en puissance du principe de non-discrimination. Point de pluralisme sans liberté et point de liberté sans pluralisme. Il n'est que trop loisible de constater que partout où sévit l'autoritarisme, la dictature, le pluralisme est absent, au mieux un « gros mot », au pire un danger qu'il faut à tout prix éliminer. Dans une société libérale, le pluralisme peut se conjuguer de diverses façons. Il est évidemment avant tout politique, il est aussi d'opinions philosophiques, et « même » religieuses. Rien d'étonnant dès lors que le pluralisme soit un enjeu crucial de tout mécanisme de garantie des droits de l'homme alors même que le terme n'est jamais explicitement employé dans les textes qui les proclament. (...)

Sommaire

I. Polymorphisme du pluralisme religieux,

A. Pluralisme et diversité,

B. Pluralisme et tolérance,

II. Visibilité relative du pluralisme religieux,

A. Conditions statutaires du pluralisme religieux,

B. Neutralisation relative du pluralisme religieux.



PRINCIPE DE LAÏCITÉ



Laïcité : pas de "deux poids deux mesures", sinon autant jeter le principe à la poubelle

Hier soir, Emmanuel Macron est revenu sur la cérémonie de Hanoukka qui s'est tenue en sa présence à l'Élysée début décembre.

[Écouter la suite](#)

De la laïcité : théorie et pratique



Savoir de quoi on parle, implique ici de revenir à la source. Le mot "laïque" vient du latin ecclésiastique laicus et du grec laïkos, signifiant "à propos du peuple", "volonté, expression du peuple".

Sommaire

Vous avez dit "religion" ?

Croyance et foi,

1. Les principes fondamentaux de la laïcité,
2. Garantir l'épanouissement de la liberté de conscience.

[Lire la suite](#)

Un député peut-il installer une crèche de Noël dans sa permanence ? » Les Surligneurs

Le thème revient à chaque fin d'année. En décembre dernier, le député (LFI) Adrien Quatennens a accusé le député (RN) Christophe Barthès, qui a installé une crèche dans sa permanence, de ne pas respecter la laïcité. Mais qu'en est-il vraiment ?

Sommaire

1. LES DÉPUTÉS NE SONT PAS SOUMIS AU PRINCIPE DE LAÏCITÉ,
2. LA PERMANENCE D'UN DÉPUTÉ N'EST PAS UN SERVICE PUBLIC.

[Lire la suite](#)

PRINCIPE RÉPUBLICAIN



2023 ou la laïcité malmenée par Guylain Chevrier | Atlantico.fr

Plus que par le passé, l'année écoulée témoigne de la nécessité de ne rien céder sur la laïcité, ce principe républicain vital.

Sommaire

1. L'école laïque attaquée aux prises avec le « en même temps »,
2. Le sport, sous la pression du communautarisme religieux,
3. De la loi contre le séparatisme aux contradictions nourries par l'islam de France,
4. Des sondages chocs qui appellent à une nouvelle prise de conscience.

[Lire la suite](#)

PROJET DE FIN DE VIE



Fin de vie, laïcité... Emmanuel Macron a échangé avec les responsables des cultes religieux

Le président a assuré lundi soir aux responsables des cultes qu'ils seraient consultés sur le projet de loi sur la fin de vie. Emmanuel Macron a informé lundi les responsables des cultes qu'il les consulterait sur la fin de vie, sujet ultra-sensible qui sera scindé en deux « textes » distincts, selon des propos rapportés par des participants à la cérémonie de vœux du chef de l'État aux autorités religieuses.

[Lire la suite](#)

RELIGION



La religion ne donne pas tous les droits

POINT DE VUE | « Allah, charge-toi de ces agresseurs sionistes. Allah, charge-toi des ennemis du peuple de Gaza. Allah, recense-les tous, puis extermine-les. Et n'épargne aucun d'entre eux ! ». Ces propos, d'une violence extrême, du prédicateur islamiste Adil Charkaoui, ont été prononcés lors d'une manifestation en novembre dernier.

(...)

La lecture de ces mots et des velléités exterminatrices qui s'y rattachent ne peut d'aucune façon nous exempter d'un constat immédiat: nous avons là un message haineux, auquel se conjugue un

appel au meurtre. De telles évocations sont réprimées par tout Code criminel digne de ce nom. À une exception près...

Peut-être l'ignorez-vous: l'appel à la haine est interdit au Canada, sauf s'il puise son origine dans des motifs religieux. Le Code criminel canadien indique que « nul ne peut être déclaré coupable d'une infraction » (liée à l'incitation à la haine) s'« il a, de bonne foi, exprimé une opinion sur un sujet religieux ou une opinion fondée sur un texte religieux auquel il croit, ou a tenté d'en établir le bien-fondé par argument ».

[Lire la suite](#)

SAINTE-SOPHIE



Turquie : où en est-on trois ans après la transformation de Sainte-Sophie en mosquée ?

En octobre 2023, le ministre turc de la Culture et du Tourisme a annoncé que l'entrée dans l'ancienne basilique byzantine devenue mosquée allait redevenir payante à compter de janvier 2024, pour les visiteurs étrangers, afin de financer la préservation de l'édifice.

L'annonce est aussi l'occasion de faire un bilan du changement de statut de cet édifice emblématique dans le contexte des prochaines élections municipales qui s'annoncent disputées et tendues à Istanbul.

Sommaire

1. Les multiples destinations de Sainte-Sophie (Ayasofya),
2. Réislamisation et préservation du patrimoine culturel,
3. L'enjeu électoral.

[Lire la suite](#)

SERVICE PUBLIC



Un "guide de la laïcité" pour aider les agents publics à gérer les atteintes au quotidien

Alors que les atteintes à la laïcité font régulièrement la une de l'actualité, le gouvernement présente lundi un guide aux référents laïcité des ministères, avec des cas concrets pour aider les agents du service public au quotidien.

[Lire la suite](#)



Laïcité : le gouvernement veut former tous les agents de la fonction publique d'ici 2025

À l'occasion la Journée nationale de la laïcité, le 9 décembre 2023, un guide pratique (Lien sortant, nouvelle fenêtre) de la laïcité dans la fonction publique a été diffusé. Élaboré par la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ), le document de 80 pages "apporte des réponses concrètes aux questions et problématiques les plus fréquemment rencontrées", selon le communiqué du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, daté du 18 décembre 2023.

Le guide s'articule en deux parties. La première définit la laïcité et la deuxième liste une série de cas pratiques. "Les attentats tragiques de Conflans-Sainte-Honorine et d'Arras ont une terrible résonance quant à l'enjeu renouvelé, notamment dans l'enceinte scolaire, d'aborder la laïcité, la liberté d'expression et l'esprit critique", peut-on lire dans la préface. La semaine dernière, le 13 décembre, le ministère de l'Éducation nationale a également mis en ligne une nouvelle version de son vade-mecum "La laïcité à l'école" (voir notre article).

Depuis le 24 août 2021, la loi oblige chaque administration, collectivité territoriale et établissement public à désigner un référent laïcité qui est chargé d'informer et d'accompagner les agents, avec des "correspondants cultes et laïcité" (voir notre article du 11 janvier 2023).

Dans cette optique, le 18 décembre, Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État chargée de la citoyenneté et de la ville ont réuni les référents ministériels chargés de la laïcité pour "renforcer leur mobilisation".

Le gouvernement a rappelé son engagement à donner aux agents "des outils concrets pour faire vivre et faire respecter ce principe dans toutes les administrations". Ainsi, dans le prolongement de la diffusion de la charte de la laïcité dans toutes les administrations, le ministre Stanislas Guerini a insisté pour que "l'ensemble des agents soient formés à la laïcité et a demandé aux directions et aux managers de prendre toutes les mesures en ce sens", informe le communiqué. L'objectif étant de former la totalité des agents de la fonction publique d'ici 2025.

[Lire la suite](#)



Port de signes religieux, prière, menus à la cantine... Ce « guide de la laïcité » rappelle les règles dans le service public

Un document rappelle les règles qui s'appliquent au sein des services publics, que ce soit pour les agents comme pour les usagers.

[Lire la suite](#)

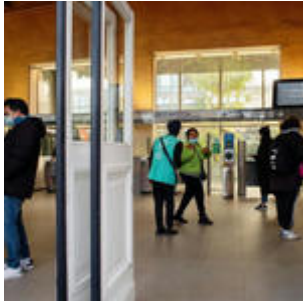




On a appris récemment que la RATP ne voulait pas qu'on dise « Joyeux Noël » | Atlantico.fr

Et pourtant la loi de 1905 ne l'interdit pas.

[Lire la suite](#)



La RATP a-t-elle interdit à ses agents de souhaiter un « Joyeux Noël » ?

Fin 2023, la régie des transports parisiens a diffusé un «kit de communication spécialement créé pour aider» ses agents à «véhiculer auprès des voyageurs un esprit de fête».

(...)

Si le guide pratique « Laïcité et neutralité dans l'entreprise » à destination des managers de RATP ne bannit pas explicitement les références aux fêtes chrétiennes hivernales, est néanmoins précisé que « les agents RATP ne doivent pas, dans le cadre de leur activité professionnelle, manifester leurs croyances ou leur appartenance à une religion, ni avoir une quelconque action de prosélytisme. Ces règles [...] doivent naturellement s'appliquer dans le cadre de la relation clients ».

Sauf que ces consignes précises ne sont pas du goût des concernés. « Cette note témoigne d'un gros souci : la direction du RER confond la laïcité et l'histoire de notre pays », raille un syndicaliste chevronné. Avant d'ironiser : « la direction invite à dire "bonnes fêtes de fin d'année"... mais desquelles du coup ? ».

[Lire la suite](#)



WOKISME



Wokisme : les ravages de la cancel culture et de la stratégie de l'effacement | Atlantico.fr

Nadia Geerts publie « Woke ! : La tyrannie victimaire » aux éditions F Deville. Le wokisme pousse à effacer et à déboulonner, encourage la censure et la dénonciation en faisant taire les voix discordantes. Cette oppression est partout : dans la langue, dans nos productions artistiques et même dans notre manière de nous nourrir, de nous aimer... Sous couvert de lutte pour la justice sociale, il pourrait bien s'agir en réalité d'une nouvelle forme de domination qui n'admet aucune contradiction ni aucune nuance, certaine de détenir la vérité et d'appartenir au camp du bien. Extrait 1/2.

"Chacun connaît aujourd'hui la notion de cancel culture. Judith Lussier définit cette tendance —qui selon elle n'est pas limitée au wokisme, mais se retrouve également à droite de l'échiquier politique

— comme « le fait d'éjecter des gens, des œuvres, des idées ou des monuments historiques de l'espace public parce qu'ils ne correspondent pas à certaines valeurs ». Lorsque Judith Lussier a commencé ses recherches —qui ont abouti à la publication d'un essai intitulé *Annulée*—, elle était convaincue que la cancel culture, ou « culture du bannissement », n'existait pas. Aujourd'hui, elle note cependant qu'«il n'y a rien de plus intransigeant envers la gauche que la gauche elle-même. Des militants finissent parfois par "s'annuler" entre eux, victimes d'une tyrannie de la cohérence —si une personne se présente comme étant sensible aux inégalités sociales, on s'empressera de la placer devant ses contradictions lorsqu'elle commettra un faux pas ».

(...)

Avec ce procédé, nous sommes au cœur de la cancel culture, qui consiste à faire en sorte qu'une idée jugée offensante ne puisse plus s'exprimer, de l'effacer. Or, comme le note très justement Nathalie Heinich, la cancel culture est en réalité une réaction à l'absence, dans le droit américain, de lois venant limiter la liberté d'expression, en vertu du premier amendement de la Constitution américaine: «Pour pouvoir empêcher l'expression publique d'une opinion problématique, il n'existe donc pas, comme en France, de lois sur la liberté d'expression qui interdisent la diffamation, l'insulte, l'incitation à la haine, etc.: il n'y a pas d'autre moyen que la mobilisation des citoyens, des groupes de pression, c'est-à-dire un rapport de force qui est fort peu démocratique.»"

[Lire la suite](#)



Wokisme, genre, écriture inclusive... L'École normale supérieure Paris-Saclay sous influence

ENQUÊTE | L'ENS de Paris-Saclay a démarré son année avec une surprenante «Woke Party», qui donnait le ton des dérives du plus prestigieux des établissements supérieurs français.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Article issu du quotidien, *Le Figaro*, le 17 janvier 2024

(...)

"« On a voulu voir à quoi pouvait ressembler une soirée Woke. On n'a pas été déçus du voyage, commente le jeune homme . Ils ont projeté sur les murs des symboles anarchistes, inscrit sur des pancartes des slogans tels que : « Macron décapitation », « Si tu es contre l'abaya, tu es raciste ». Ils se sont mis, tous en chœur à reprendre des chants scandés lors de manifestations anti-flics. On a ainsi entendu de joyeux drilles répéter « tout le monde déteste la police ! » ... c'était quelque peu inattendu dans une institution comme l'ENS supposée former de futurs serviteurs de l'État, garants des valeurs républicaines et de la laïcité. »

(...)

Julia décrit également une forme d'idéologie woke infusant lentement dans les murs de cette institution. Elle revient sur cette soirée durant laquelle un de ses amis a été agressé physiquement et agrippé violemment au cou par un élève pour avoir eu l'audace d'exprimer son intérêt pour la campagne d'Éric Zemmour avant l'élection présidentielle. Elle raconte aussi comment certains professeurs ont été taclés durant leurs cours pour avoir eu l'outrecuidance d'appeler une élève « mademoiselle», ou, une autre fois, pour avoir eu la maladresse

d'employer des exemples en parlant du rôle des femmes dans le foyer qui percevraient plus que les hommes l'inflation, parce qu'elles feraient plus souvent les courses au supermarché.

(...)

Une idéologie qui parvient à susciter des débats autour de sujets que l'on pensait pourtant d'un autre temps comme celui de la mixité dans les couloirs de l'école de la rue d'Ulm. À la rentrée 2022, des associations féministes et LGBT ont tenté de faire voter l'interdiction d'accès de certaines zones aux « hommes cisgenres », comprenez ceux qui se considèrent comme de sexe masculin, pour préserver les femmes, et les minorités, dites vulnérables, de potentielles violences sexistes. Finalement, après concertation 66% des étudiants se sont prononcés contre cette séparation.

Rien de tout cela ne semble gêner la direction de l'établissement. Interrogée sur ces dérives, elle se borne à répondre : « Notre école cultive la liberté de parole et l'inclusivité, qui ne tolère aucune forme de violence. La présidence est informée de la vie étudiante et des activités du BDE, qui s'inscrivent dans le respect des valeurs de l'ENS. Toute dérive individuelle est immédiatement traitée. »

(...)

Considéré probablement comme le mâle blanc dominant, Gilles Kepel, islamologue de renom semble avoir été sacrifié à l'autel du wokisme. Titulaire de la chaire Moyen-Orient Méditerranée à l'École Normale Supérieure, il a brutalement été remercié en décembre dernier sans autre forme d'explication que la suppression pure et simple de son master. « Depuis plusieurs années, je suis confronté à la déferlante de la religion woke à l'université, confiait-il dans nos pages. C'est au nom de cette idéologie que je suis poussé dehors. Mon enseignement devait initialement se poursuivre deux ans encore, jusqu'à ma retraite, mais les autorités universitaires ont décidé de précipiter les choses. »

Cet exemple est, selon Xavier-Laurent Salvador, l'illustration parfaite d'un activisme à l'œuvre au sein des institutions pour se débarrasser de ce qu'il considère comme le vieux monde, pour imposer une approche progressiste. « Gilles Kepel avait une chaire en islamologie qui sera probablement remplacée par une autre en études décoloniales », s'amuse l'universitaire et cofondateur de l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires. L'expert fustige un milieu profondément gangréné par le wokisme qui se voudrait être une version moderne de l'enseignement supérieur. « L'ENS n'échappe pas à cette dérive hélas, insiste-t-il.

À force de lorgner sur les modèles américains, on finit par faire n'importe quoi et on se retrouve avec des institutions sans tête. Dans cette école, une certaine élite qui vit en vase-clos se pare de l'excellence conférée par cette formation tout en s'affranchissant des principes de l'institution dans laquelle elle est formée, payée et construite. » Des principes auxquels les adeptes de la déconstruction ne sont guère sensibles."

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP



Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.int)